

APPEL A CANDIDATURE

ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS H/F

La communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre recrute des animateurs / animatrices pour ses accueils de loisirs pour l'année scolaire 2024-2025.

Le temps de travail s'organise de lundi au vendredi autour de quatre moments :

- Temps périscolaire du matin à l'ALSH (avant l'école)
- Temps méridien à l'école (durant la restauration scolaire)
- Temps périscolaire du soir à l'ALSH (après l'école)
- Temps extra-scolaire à l'ALSH (mercredi et vacances scolaires).

Sous l'autorité directe du directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), vous aurez pour mission :

- Accueillir les enfants,
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant à tout moment (trajets, activités sorties...),
- Proposer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique,
- Proposer, organiser, animer et planifier des activités diverses et adaptées aux différents temps d'accueil et aux différents publics : manuelles, sportives, culturelles...,
- Concourir à l'éducation de l'enfant : ses besoins, ses attentes et contribuer à y répondre,
- Respecter le rythme de l'enfant,
- Accueillir et informer les familles sur la journée de l'enfant.

Sous la responsabilité de la municipalité (pour les temps de mise à disposition), vous aurez pour mission d'encadrer les enfants bénéficiant du service de restauration scolaire en veillant à :

- leur sécurité, y compris pendant les temps de trajet,
- leur hygiène,
- leur éducation alimentaire,
- l'écoute de leurs besoins et souhaits,
- le respect de la discipline et du fonctionnement.

COMPETENCES:

SAVOIRS : BAFA ou équivalent souhaité

SAVOIRS-FAIRE

- Connaissance des besoins de l'enfant,
- Connaissances exigées des dispositions légales et réglementaires applicables au domaine de l'animation,
- Capacité à concevoir, organiser, rédiger et évaluer des projets.

SAVOIRS-ÊTRE

- Faire preuve d'initiative et être force de proposition,
- Discrétion, qualités relationnelles avec les familles et les collègues,
- Capacité à travailler en équipe, à transmettre,
- Polyvalence, capacités d'adaptation,
- Autonomie.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat de travail à durée déterminée de temps complet (35 heures par semaine) à temps incomplet (9 heures par semaine). Le temps de travail est annualisé. Le contrat de travail sera engagé du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2024; il sera ensuite renouvelable à partir du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.
- Horaires de travail : horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de services et décalés selon les besoins :
 - Travail du lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 - Péri-scolaire du matin entre 7h00 et 9h00, selon les accueils de loisirs.
 - Temps méridien : entre 11h30 et 14h00 selon les communes
 - Péri-scolaire du soir : entre 16h00 et 19h00 selon les accueils de loisirs.
 - Travail durant les mercredis et les vacances scolaires : journée complète entre 7h30 et 18h30.
- Possibilité d'intervention en fonction des périodes sur une autre structure ALSH de la Communauté de Communes. Pas de télétravail possible.
- Tickets Restaurant.
- Salaire: sur une base catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, filière animation. Le salaire est proposé à partir de 1750,86 € brut mensuel.

Pour plus de renseignements concernant le poste, vous pouvez contacter le service Enfance-Jeunesse au 02 47 34 29 00 ou par mail : enfance-jeunesse@tourainevalléedelindre.fr

Lettre de candidature et CV par courrier à transmettre à :

Monsieur Eric LOIZON
Président de Touraine Vallée de l'Indre
6, place Antoine de Saint-Exupéry
Z.A. ISOPARC
37250 SORIGNY

Ou par mail à : enfance-jeunesse@tourainevalléedelindre.fr